

Francophonie et crise de l'enseignement 17

par Henri Konan Bédié

DANS la perspective du prochain sommet de la francophonie - le septième du nom -, qui se tiendra à Hanoï à la mi-novembre, j'entends ici ou là les commentaires désabusés de ceux qui pensent qu'une telle rencontre s'apparente davantage à une grand-messe sans lendemain qu'à un forum vraiment utile pour l'avenir des quarante-sept pays qui ont en commun l'usage de la langue française. Je voudrais leur répondre en insistant sur les enjeux cruciaux de la francophonie, à un moment où certains considèrent comme inéluctable le recul du français.

On sait à quel point la langue est à la fois un enjeu culturel, politique mais aussi économique. Que la majeure partie des travaux scientifiques soient aujourd'hui diffusés en langue anglaise n'est évidemment pas neutre. Outre l'aspect hégémonique, contestable et regrettable en soi, cette évolution présente un risque réel d'appauvrissement de la pensée et des processus de découverte. Que le réseau Internet utilise aussi l'anglais comme langue de travail est également très lourd de conséquences... Ces deux exemples, parmi tant d'autres, montrent à quel point la langue est un outil puissant au service de l'influence culturelle et économique.

Cependant, la condition première d'une francophonie vivante et en expansion est l'existence d'un système éducatif performant. Or force est de constater qu'aujourd'hui les pays francophones sont, dans leur grande majorité, touchés par une grave crise de l'école. Ce constat vaut aussi bien pour les pays développés que pour les pays en développement, comme si la question de l'enseignement avait une dimension universelle.

Facteur aggravant pour les pays en développement : leur démographie très dynamique, qui rend encore plus difficile à résoudre la crise de l'enseignement. En Côte-d'Ivoire, 57 % de la population est âgée de moins de vingt ans. Tous les dix ans, le nombre d'enfants scolarisés double. Les enseignants doivent faire face à des classes surpeuplées, ce qui entraîne dans certains cas une démotivation qui fragilise le système éducatif. Ces difficultés doivent être prises en compte à plusieurs niveaux.

Le premier est le niveau étatique. Chaque pays doit évidemment affronter ces situations difficiles, sans différer les efforts consentis, tant l'enjeu est crucial. Ainsi, pour la Côte-d'Ivoire, le budget de l'enseignement est aujourd'hui (hormis l'amortissement de la dette) le premier budget de la nation (plus de 40 %).

Notre action, qui doit faire rimer modernisation et responsabilisation, est multiple : recomposition de la carte de nos enseignements universitaires ; développement de la formation continue ; responsabilisation de l'échelon régional en lui conférant des prérogatives dans le domaine de la formation et de la qualification ; développement des prêts-études obligatoirement remboursables, afin de responsabiliser les étudiants. La priorité : professionnaliser nos filières, c'est-à-dire former et qualifier des jeunes sur des projets professionnels utiles à leur intégration sociale, des projets qui favorisent l'initiative et la responsabilité pour déboucher sur une grande autonomie personnelle et des possibilités d'auto-emploi. Nos propositions de formation doivent s'appuyer davantage sur les capacités naturelles de nos pays à créer en entreprenant, sur le marché du travail des micro-projets.

En dehors de l'action primordiale de chacun des Etats, le deuxième niveau d'action concerne les relations entre la France et les pays francophones. Aujourd'hui, très nombreux sont les outils dont l'action fait chaque jour progresser la cause de la francophonie. Mais on sait aussi que le nombre d'étudiants africains en France est en diminution (soixante-dix mille en 1995, comparé à soixante-treize mille en 1994), tendance préoccupante qui ne peut que déboucher sur une

perte de vivacité de la francophonie. C'est pourquoi la récente déclaration de Jacques Chirac, lors de la conférence des ambassadeurs, affirmant la nécessité d'un assouplissement de la politique des visas est d'excellent augure.

De même, les différentes mesures proposées par le rapport Weil nous semblent aller dans le bon sens, qu'il s'agisse de « faciliter l'entrée des catégories d'étrangers utiles à l'économie et au rayonnement de la France (étudiants, chercheurs, investisseurs) », de promouvoir l'offre française de formation à l'extérieur de l'Hexagone ou d'ouvrir plus largement le concours de l'agrégation aux étudiants étrangers. Il est vital pour la francophonie de bénéficier d'un second souffle qui nécessite un renforcement des échanges entre la France et l'ensemble du monde francophone.

Le troisième niveau d'intervention concerne l'action commune de tous les membres de la francophonie. La question des moyens financiers est évidemment la condition de tout. Il importe plus que jamais qu'une partie croissante de l'aide au développement soit consacrée aux dépenses d'éducation.

Pourquoi ne pas mettre en place un programme d'échanges d'étudiants à l'échelle de tous les pays francophones ?

Mais la promotion de la francophonie n'implique pas seulement des moyens budgétaires : elle doit savoir mettre en synergie, j'ose-rais dire en convivialité agissante (en les multipliant), les échanges, les contacts, les transferts de savoir-faire si indispensables à notre développement.

Dans cet esprit, pourquoi ne pas faire également preuve d'initiative et de créativité, afin de rendre chaque jour le monde francophone plus vivant : ne pourrait-on pas décider la mise en réseau de l'ensemble des universités de l'Afrique francophone, afin de promouvoir les échanges de travaux et d'expérience ? Pour stimuler l'émulation, ne pourrait-on pas créer un prix de l'Afrique francophone, décerné chaque année à un jeune chercheur dans les différentes disciplines (sciences exactes et sciences sociales), sélectionné par un jury également francophone ?

Et - j'insiste sur cette dernière proposition - pourquoi ne pas mettre en place un programme d'échanges d'étudiants à l'échelle de tous les pays francophones ? Chaque pays adhérant à ce programme serait chargé annuellement d'accueillir, dans le cadre des universités ou grandes écoles, un certain nombre d'étudiants (par exemple dix de chaque pays francophone) pour travailler sur un ou plusieurs grands projets rattachés à la promotion de la francophonie (création de CD-Rom en français, mise en place de serveurs francophones, projets humanitaires, éducatifs, culturels...).

Ces quelques idées pourraient contribuer à rendre toujours plus entreprenante la grande famille francophone, tout en abordant le prochain millénaire sous le signe de la priorité absolue : l'éducation pour tous. Car, en s'inspirant de Malraux, on pourrait avancer que le XXI^e siècle sera celui de la connaissance, de l'intelligence technique et scientifique, de l'humanisme revivifié aux sources de nos différences, des cultures du monde entier et de leur rencontre féconde, ou ne sera pas...

Henri Konan Bédié est président de la République de Côte-d'Ivoire.